

RESSOURCES HUMAINES

Réglementation de la Formation Professionnelle

Obligations, financements et dispositifs à jour — sécurisez vos pratiques RH.

3 jours / 21h 1 490 € HT / pers. — TVA non applicable, art. L.6351-6 du Code du travail

DURÉE	TARIF	RÉFÉRENCE	FORMAT
3 jours / 21h	1 490 € HT / pers.	F-RH02-KAP-V01-052026	Présentiel / Distanciel
Effectif : 6 à 12 participants Délai d'accès : 15 à 30 jours selon disponibilité			

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Maîtriser le cadre légal de la formation professionnelle continue
- ▶ Identifier et mobiliser les financements disponibles (OPCO, CPF, FNE...)
- ▶ Construire et piloter un plan de développement des compétences
- ▶ Sécuriser les achats de formation et les relations OF
- ▶ Mettre en œuvre les obligations Qualiopi et les critères qualité

PUBLIC VISÉ & PRÉREQUIS

Public : Responsables formation, gestionnaires RH, dirigeants, toute personne en charge du plan de formation.

Prérequis : Expérience en RH ou gestion de formation recommandée.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Jour 1 — Cadre juridique et financements

- ▶ Loi du 5 septembre 2018 : architecture de la réforme
- ▶ Les acteurs : OPCO, France Compétences, DREETS, CDC
- ▶ CPF : droits, abondements, cas d'usage en Martinique
- ▶ Plan de développement des compétences : obligations et bonnes pratiques
- ▶ FNE-Formation, Pro-A, apprentissage : conditions et démarches

Jour 2 — Pilotage et achats de formation

- ▶ Construire un plan de formation aligné sur la stratégie
- ▶ Recueil des besoins et priorisation des actions
- ▶ Cahier des charges formation : rédiger et sélectionner
- ▶ Conventions de formation, devis, facturation — points de vigilance
- ▶ Évaluation des formations : niveaux 1 à 4 (Kirkpatrick)

Jour 3 — Qualiopi et qualité en Martinique

- ▶ Référentiel National Qualité (RNQ) : les 7 critères Qualiopi
- ▶ Indicateurs documentaires : ce qu'il faut produire
- ▶ Audit blanc : simulation d'audit sur dossier
- ▶ Spécificités ultramarines : FSE+, CTM, dispositifs locaux
- ▶ Plan d'action : préparer sa démarche Qualiopi

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▶ Questionnaire de positionnement en amont (recueil des besoins)
- ▶ Exercices pratiques et mises en situation tout au long de la formation
- ▶ QCM + cas pratique en fin de formation
- ▶ Attestation individuelle de formation
- ▶ Évaluation à froid à 3 mois (questionnaire de transfert)

ACCESSIBILITÉ & HANDICAP

KAP INNOV'5.0 s'engage à rendre ses formations accessibles à toutes et tous. Toute situation de handicap est prise en compte en amont. Référente handicap : Catherine OLINY — contact@kapinnovnew.com (délai de prévenance : 15 jours avant le démarrage).

FINANCEMENT

Cette formation peut être prise en charge via les dispositifs suivants :

- ▶ Plan de développement des compétences (entreprise)
- ▶ OPCO (selon la branche professionnelle)
- ▶ FNE-Formation
- ▶ Financement employeur

Notre équipe vous accompagne dans le montage de votre dossier de financement.